



**VUE D'ENSEMBLE DU STATUT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STR.
COMMUNICATION DE L'AEWA
(à partir du 1^{er} juin 2008)**

INTRODUCTION

Lors de sa troisième session, qui a eu lieu du 23 au 27 octobre 2005 au Sénégal, la Réunion des Parties a adopté la Résolution 3.10 relative à la Stratégie de communication de l'AEWA. Comme stipulé dans cette Résolution, la Réunion des Parties :

1. *Adopte* la Stratégie de communication contenue dans l'Annexe I à la présente Résolution en tant qu'instrument permettant une prise en main efficace de la conservation des oiseaux d'eau au niveau de la Voie de migration ;
2. *Enjoint* le Secrétariat de l'AEWA de mettre en œuvre la Stratégie de communication et de la développer si possible en tenant compte des moyens disponibles, d'examiner régulièrement son efficacité et de présenter un rapport sur sa mise en œuvre aux Réunions du Comité permanent et à la 4^{ème} Réunion des Parties ;
3. *Enjoint également* le Secrétariat de redoubler d'efforts pour obtenir des aides financières supplémentaires en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de communication ;
4. *Exhorte* les Parties contractantes, les donateurs et les sponsors du secteur privé à fournir une aide financière supplémentaire afin de permettre au Secrétariat de réaliser toutes les activités identifiées de la Stratégie ;
5. *Invite* toutes les Parties contractantes, les États de l'aire de répartition et autres parties prenantes de la Voie de migration d'Afrique-Eurasie à aider à la mise en œuvre de la Stratégie de communication aux niveaux mondial, régional, national ou local, le cas échéant, grâce à l'expertise, aux réseaux, aux compétences et aux moyens dont ils disposent ;
6. *Encourage* toutes les Parties contractantes à accueillir des Centres d'échange de l'AEWA pour leur région, comme le stipule la Stratégie de communication ;
7. *Encourage* en outre tous les représentants des Parties contractantes et organisations partenaires à envisager de fonctionner en tant qu'ambassadeurs de l'AEWA, afin d'aider le Secrétariat à recruter de nouvelles Parties contractantes à l'AEWA.

Le paragraphe opérationnel de la Résolution 3.10 explique clairement que la mise en œuvre de la Stratégie de communication est une responsabilité que partagent notamment les Parties contractantes et le Secrétariat de l'Accord.

La Réunion des Parties a fait part de sa vive appréciation de l'aide apportée par le gouvernement du Royaume-Uni dans le cadre du développement de la Stratégie de communication, pour celle du gouvernement allemand, qui a fourni un Administrateur stagiaire (JPO) en renforcement de la capacité du Secrétariat en vue de la mise en œuvre de la Stratégie susnommée, ainsi que pour celle du gouvernement du Luxembourg, qui a permis au Secrétariat de produire du nouveau matériel de vulgarisation.

Le présent rapport vise à faire connaître les progrès réalisés par le Secrétariat de l'Accord dans la mise en œuvre de la Stratégie de communication depuis la MOP3. Le Plan d'action 2006-2008 de l'AEWA en matière de communication (Annexe 1 à la Stratégie de communication) servira de base pour l'élaboration de rapports d'étape.

Comme nous l'avons déjà souligné, la mise en œuvre de la Stratégie de communication de l'AEWA est une responsabilité partagée. Le Secrétariat accueillera donc avec gratitude toute information en provenance des Parties contractantes et des organisations partenaires relative à leurs activités de mise en œuvre de cette Stratégie. D'autres inputs des Parties nous permettraient de broser un tableau plus complet de l'état actuel de la mise en œuvre de la Stratégie de communication.

ACTION DEVANT ÊTRE ENTREPRISE PAR LE COMITÉ PERMANENT

Le Comité permanent est chargé d'examiner les progrès réalisés concernant la mise en œuvre de la Stratégie de Communication et, si possible, d'exprimer ses recommandations afin d'améliorer la mise-en-œuvre.

CAPACITE DE COMMUNICATION

Avant d'entamer notre compte rendu des progrès réalisés dans ce domaine, il est bon de rappeler que la Stratégie de communication stipule que c'est la capacité de communication qui déterminera dans quelle mesure la Stratégie pourra être mise en œuvre. La capacité peut être évaluée en termes de ressources humaines, de compétence technique et de moyens financiers. Concernant ces derniers, avec le nouveau modèle budgétaire 2006-2008 de l'AEWA, la mise en œuvre de la Stratégie de communication dépend entièrement des contributions volontaires des Parties ou organisations contractantes. Depuis la MOP3, très peu de fonds ont été versés aux fins de la mise en œuvre de cette Stratégie. Quant aux ressources humaines, il faut noter que l'Administrateur stagiaire fourni par le gouvernement allemand consacre 20 % de son temps à la Famille de la CMS et 50 % au projet PNUE-FEM relatif aux Voies de migration d'Afrique-Eurasie « Wings over Wetlands (WOW) », ce qui signifie qu'il ne lui en reste véritablement que 30 % pour la mise en œuvre de la Stratégie de communication. Bien que la responsabilité de la mise en œuvre de cette Stratégie lui revienne, tous les autres membres du personnel de l'AEWA sont également impliqués, même si ce n'est que pour quelques heures par semaine probablement. Le poste d'Assistante de l'information à demi-temps (dont la création a été convenue par la MOP3) a été rempli fin 2006. Avec l'entrée en fonction de l'Administrateur stagiaire, l'expertise technique du Secrétariat s'est améliorée et nous espérons qu'elle continuera sur cette lancée dans les prochaines années.

COMMUNICATION INTERNE

<i>Objectif N° 1 : stimuler et accroître une communication interne efficace et les échanges entre les organes officiels de l'AEWA</i>

Les activités prévues à ce paragraphe de la Stratégie de communication sont :

- 1.1 L'accroissement de l'interactivité durant les réunions
- 1.2 L'accroissement de l'interactivité entre les réunions
- 1.3 L'évaluation de la représentation régionale au sein des organes officiels de l'AEWA

En raison du manque de ressources, tant financières qu'humaines, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, peu de progrès ont pu être réalisés quant à la mise en œuvre de cette partie de la Stratégie de communication, à l'exception de l'activité 1.2., comme nous allons le voir ci-dessous.

Activité 1.2 Interactivité entre les réunions

Le Secrétariat a créé des pages destinées aux Comités technique et permanent de l'AEWA sur son site web. Les membres des deux Comités ainsi que leurs antécédents et les informations nécessaires pour les contacter y sont disponibles, de même que des informations relatives à la représentation régionale. Des mesures ont également été prises afin de publier le compte rendu des réunions, incluant les décisions prises et les futures réunions sur le site web. Un nouvel espace de travail en ligne pour le Comité technique est en développement. Il permettra aux membres du Comité technique de discuter et d'archiver ses documents communs en ligne. Un avant-projet de ce site web interactif a été présenté au Comité technique durant sa 8^{ième} session. Une réunion de coordination entre le Secrétaire exécutif, les Président et Vice-président du Comité permanent, et les Président et Vice-président du Comité

technique a eu lieu dans le cadre de la 4^{ème} session du Comité permanent en 2006.

COMMUNICATION EXTERNE

Objectif N° 2 : renforcer et/ou développer les mécanismes existants en vue d'une communication externe efficace et d'une coopération au sein des Parties prenantes et entre ces dernières et le Secrétariat de l'AEWA.

Les activités prévues à ce paragraphe de la Stratégie de communication sont :

- 2.1 Des réunions régionales des Parties (Afrique de l'Ouest et de l'Est)
- 2.2 Une étude de faisabilité sur l'établissement de centres d'échange pour l'AEWA
- 2.3 L'engagement d'ambassadeurs qui stimuleront d'autres États de l'Aire de répartition à devenir Parties contractantes et ce notamment, en 2006, en Russie, dans les Pays baltes, en Asie centrale et en Afrique.

Nous manquons malheureusement de fonds pour les activités 2.1 et 2.2. Quant à l'activité 2.3., nous pouvons indiquer que l'OMPO a décidé de jouer un rôle d'ambassadeur et qu'elle fait la promotion de l'Accord, notamment dans les Pays baltes, en Russie, à Malte et au Maroc. BirdLife International et Wetlands International promeuvent également l'Accord à toutes les occasions. Par le passé déjà et aujourd'hui tout particulièrement, le bureau de Wetlands International de Dakar nous aide activement. Le Secrétaire exécutif entretient des contacts réguliers avec ces ONG pour les informer du recrutement de Parties et les encourager à continuer à nous apporter leur aide. Récemment encore, notre représentant régional au TC d'Asie centrale était notre « ambassadeur » dans cette région, mais elle a malheureusement émigré au Canada. Nous désirons souligner ici qu'aucun budget n'est disponible pour couvrir les frais de voyage et de séjour engagés dans le cadre des activités d'ambassadeur de l'AEWA.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Objectif N° 3 : élaborer une capacité régionale de communication

Les activités prévues à ce paragraphe de la Stratégie de communication sont :

- 3.1 La formation de formateurs au niveau régional, en se concentrant tout particulièrement en 2006 sur Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est
- 3.2 Faciliter le suivi de la FdF au niveau national

En raison d'un manque de ressources, rien n'a jusqu'ici encore été entrepris pour lancer ces deux activités. Toutefois, comme indiqué dans la Stratégie de communication, nous examinerons la possibilité de développer un plan d'action commun avec le Projet PNUE-FEM relatif aux Voies de migration d'Afrique-Eurasie « Wings over Wetlands (WOW) », projet qui vient juste de démarrer en juillet 2006.

SENSIBILISATION A L'AEWA

Objectif N° 4 : augmenter la sensibilisation à l'AEWA, la connaissance de sa valeur ajoutée et de ses objectifs

Les activités prévues à ce paragraphe de la Stratégie de communication sont :

- 4.1. L'amélioration et l'entretien du site Web de l'AEWA
- 4.2. La publication régulière du Bulletin de l'AEWA
- 4.3. L'initiation et la fourniture de l'infrastructure nécessaire à la e-discussion

- 4.4. L'élaboration de Lignes directrices pour l'adhésion
- 4.5. L'élaboration d'outils permettant d'accroître la sensibilisation au niveau national

Activité 4.1: L'amélioration et l'entretien du site Web de l'AEWA

En 2005, le site Web de l'AEWA a été relooké. Depuis l'entrée en fonction de l'Administrateur stagiaire, notre site est tenu à jour et les nouvelles concernant les activités et/ou projets y sont régulièrement téléchargés.

Avec la mise en œuvre du Projet FEM relatif aux Voies de migration d'Afrique-Eurasie « Wings over Wetlands (WOW) », certaines des propriétés du site – telle que l'option de consultation de cartes interactives (IMS) - devraient encore être améliorées. En outre, l'AEWA a participé à une réunion d'Accords environnementaux multilatéraux (AEM) pour parler de la gestion des connaissances, qui a résulté dans le projet du PNUE sur la gestion des connaissances des AEM. Un portail web a été développé qui, pour nommer un exemple, donnera accès aux documents stratégiques de l'AEWA.

Activité 4.2 : La publication régulière du Bulletin de l'AEWA

Depuis la MOP3, une lettre d'information « e-nouvelles » est régulièrement envoyée en version HTML à plus de 2 500 contacts de la base de données du Secrétariat. Nous sommes actuellement à la recherche d'un programme informatique nous permettant d'envoyer ce document automatiquement aux 2200 adresses de notre répertoire.

Un numéro spécial du Bulletin de l'AEWA sur la MOP3 a été publié en 2006. Depuis la MOP3 nous avons réussi à publier seulement un numéro de notre Bulletin « habituel ». Le Secrétariat désire encourager les Parties contractantes, les États de l'aire de répartition et les diverses organisations à nous envoyer des informations susceptibles d'y être publiées. Notre Bulletin « habituel » est un outil de diffusion de l'information en provenance de tous ceux qui se consacrent à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs.

Activité 4.3 : L'initiation et la fourniture de l'infrastructure nécessaire à la e-discussion

L'une des tâches de l'Assistante de l'information a été d'améliorer notre base de données et d'établir une liste d'adresses courriel. Cette tâche, maintenant accomplie, est d'extrême importance dû au fait que cette liste est utilisée aux fins de la distribution des e-nouvelles et pour informer les destinataires d'éventuels changements intervenant sur le site Web.

En raison du manque de ressources, aucun progrès n'a encore été réalisé dans l'établissement d'un forum d'e-discussion.

Activité 4.4 : L'élaboration de Lignes directrices d'adhésion

Un premier avant-projet de Lignes directrices d'adhésion a été rédigé en 2004, année à la fin de laquelle le Secrétariat a été en mesure de traduire en russe, en arabe et en français ces lignes directrices écrites à l'origine en anglais, et de les imprimer, grâce à l'aide généreuse du gouvernement du Luxembourg. Depuis lors, le document a été régulièrement distribué aux pays ayant entamé la procédure d'adhésion à l'AEWA.

Activité 4.5 : Élaborer des outils permettant d'accroître la sensibilisation au niveau national

Une boîte à outils est en élaboration. Une grande partie des instruments est déjà disponible (DVD sur l'AEWA, affiches sur les itinéraires de migration et plusieurs publications de l'AEWA) et devra être combinée avec le matériel de formation qui est en train d'être développé dans le cadre du projet PNUE-FEM « Wings over Wetlands ». L'Unité de l'information du Secrétariat de l'Accord entamera la préparation d'une stratégie de distribution dès après la MOP4.

Recueil de textes sur l'AEWA

Un recueil de textes sur l'AEWA, dont l'objectif est d'améliorer la compréhension de l'Accord et de ses concepts sous-jacents, a été compilé il y a quelques années. Jusqu'à présent, nous ne disposons pas de la capacité nécessaire à sa finalisation, et aujourd'hui, certaines des informations incluses sont périmées. Tous les textes doivent donc être passés en revue. Ce travail devrait pouvoir être effectué dans les mois qui viennent, et le Recueil publié début 2007.

10^{ème} Calendrier anniversaire

Le 10^{ème} Calendrier anniversaire a été publié fin 2005. À cet effet, M. Yves Fagniard nous avait permis d'utiliser gratuitement quelques-unes de ses aquarelles. Ces dernières ont été présentées au Musée Koenig dans le cadre de l'exposition de l'AEWA, inaugurée par l'ancien Ministre allemand de l'Environnement et de la Sécurité nucléaire, M. Jürgen Trittin, le 4 juillet 2005, en l'honneur du 10^{ème} anniversaire de l'AEWA.

DVD sur l'AEWA

L'une des activités que nous n'avons pas encore mentionnées dans la Stratégie de communication est la réalisation d'un DVD sur l'AEWA. La deuxième partie de ce DVD, réalisée par Fiction Film et Musch & Tinbergen, a été présentée lors de la MOP3. Notre idée était de prendre un grand nombre de prises au cours des années à venir en vue de la promotion de l'Accord, mais le manque de ressources entrave la réalisation de ce projet. Nous espérons par conséquent que le Projet FEM relatif aux Voies de migration d'Afrique-Eurasie « Wings over Wetlands (WOW) », qui prévoit lui aussi l'élaboration d'un DVD sur l'AEWA, offrira suffisamment de possibilités pour réaliser ce DVD à l'avenir.

DVD sur la JMOM

Une petite subvention a été débloquée par l'AEWA pour la réalisation d'un DVD ayant pour thème le principal évènement de lancement de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2006. Nous avons reçu une copie de ce DVD fin 2006 qui a été distribué largement.

Stands d'information de l'AEWA

Le Secrétariat de l'AEWA a développé deux nouvelles affiches d'exposition 2m x 2m et 2m x 80 cm qui sont utilisées pour des présentations au grand public. En outre, l'unité de l'information du Secrétariat a contribué au développement des affiches sur l'AEWA faisant partie des expositions de la CMS ainsi que l'exposition sur les Nations Unies à Bonn.

Nouvelles affiches de l'AEWA sur les itinéraires de migration

Deux nouvelles affiches de l'AEWA sur les itinéraires du Vanneau sociable et du Crabier blanc ont été développées en étroite collaboration avec le PNUE-WCMC. Les deux affiches seront disponibles bien avant la MOP4.

Publication sur le changement climatique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 3.17 un rapport sur les effets du changement climatique sur les oiseaux migrateurs dans la zone de l'Accord a été commissionné au British Trust for Ornithology. Ce rapport détaillé sera réduit à une version plus concise pour le grand public et publié en petit format pour la MOP4.

Autres activités liées à la sensibilisation à l'AEWA

LA JOURNEE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS

Le Secrétariat de l'AEWA a pris l'initiative de lancer une Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) le 9 avril dernier, au Kenya. Cette idée a surgi pendant une réunion du Secrétaire exécutif et de l'Administrateur stagiaire avec Mme Kuki Gallmann, au mois de novembre 2005. Mme Gallmann, célèbre pour ses romans « Je rêvais de l'Afrique » et « African nights », a montré un vif intérêt pour cette idée. En tant que fondatrice du Fonds pour la Grande vallée du Rift, elle a offert son soutien pour l'organisation d'une manifestation culturelle et artistique répondant au nom de WINGS, qui a marqué la première Journée mondiale des oiseaux migrateurs. Le lancement a été un véritable succès en termes de participation, de couverture par les médias, mais aussi de vulgarisation auprès du grand public. Pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2006, 68 activités ont eu lieu dans 46 pays. En tant que

Secrétariat, nous avons réussi à organiser en quatre mois à peine à lancer la JMOM et un site Web (www.worldmigratorybirdday.org) spécialement conçu à cette intention, ainsi qu'à réunir le cofinancement nécessaire à l'organisation de WINGS. Le Secrétariat est particulièrement reconnaissant de l'aide financière apportée à la JMOM par Vogelbescherming Nederland (Partenaire BirdLife Partner – Pays-Bas) et l'Ambassade néerlandaise du Kenya.

Depuis son lancement en 2006 la JMOM a été célébrée chaque année pendant le deuxième weekend du mois de mai. En 2008 des célébrations ont eu lieu dans 61 pays avec 140 différents événements ce qui montre que la JMOM gagne en popularité. Entre-temps, des contacts ont été établis avec le Fish and Wildlife Service des Etats-Unis, qui organise une Journée internationale des oiseaux migrateurs depuis 1993 dans l'hémisphère ouest (en premier lieu au Canada et aux États-Unis). Le lancement de la JMOM a attiré leur intérêt ainsi que son succès pendant les trois dernières années malgré que les ressources disponibles pour son organisation soient si limitées. La plus grande partie du travail lié à l'organisation de la JMOM, qui est une activité commune de la CMS et de l'AEWA, est faite par l'équipe de l'AEWA.

Le Secrétariat de l'AEWA continuera d'organiser la JMOM durant les prochaines années, mais il est déjà à la recherche de possibilités en vue d'une solution à long terme pour l'établissement d'un Secrétariat autosuffisant. L'idée est que ce Secrétariat pourrait être dirigé par un consortium constitué au minimum de Birdlife International, l'USFWS, la CMS et l'AEWA.

ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Le Secrétariat de l'AEWA a participé aux événements suivants :

- Vogelfestival (Birdfair) à Lelystad, Pays-Bas (26-27 août 2006)
- 100 Jahre staatlicher Naturschutz - 28. Deutscher Naturschutztag 2006 à Bonn, Allemagne (1^{er} juin 2006)
- Initiative Toleranz à Bonn, Allemagne (chaque année)
- La Journée de l'ONU1 à Bonn, Allemagne (chaque année)
- Journée « porte ouverte » de l'ONU2, Bonn, Allemagne (2007)
- CBD COP9, Bonn, Allemagne (19 – 30 Mai 2008)

Au cours de ces événements, nous avons informé les visiteurs de notre stand sur notre travail. Nous avons remarqué que le grand public est peu conscient du fait que les Nations Unies prennent également part à la conservation d'espèces migratrices. Nous avons distribué aux visiteurs intéressés plus de mille posters de l'itinéraire de migration et des centaines d'autocollants, de pins, de calendriers et de brochures de l'AEWA à l'occasion de ses événements.

1 Chaque année les organisations de l'ONU à Bonn présentent leur travail à des stands d'information sur la place du marché de Bonn.

2 Une journée „porte ouverte“ a été organisée à l'occasion de l'emménagement de l'ONU dans le nouvel immeuble afin de présenter au grand public le nouveau campus de l'ONU.